

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS-DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS		ARRIVÉES A							CAHORS		MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dep. p ^r Montaub.	Arrivées	Dep. p ^r Cahors	Dep. p ^r Toulouse	(Arrivée)
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	4 ^h 45 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 50 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 50^m matin.

Cahors, le 5 Novembre.

Informations

Le prochain cabinet. — On peut considérer, d'après le *Télégraphe*, comme absolument certain que le ministère Brisson se présentera à la Chambre avec une déclaration et un programme de solution. Le conseil des ministres a consacré six séances à l'examen de ces solutions. Il aura achevé son travail pour l'ouverture de la session. Du reste, il n'aura pas à présenter son programme avant une quinzaine de jours.

Le *Voltaire* donne d'intéressants détails sur la ligne de conduite que le cabinet se propose d'adopter lors de la reprise des travaux parlementaires. Il dit que le ministère s'est préoccupé principalement de la situation financière et de la politique coloniale.

Au point de vue de la situation financière, ce journal annonce que le gouvernement recommandera l'économie, et que si l'économie ne suffit pas pour rétablir l'équilibre budgétaire, il proposera de créer quelques surtaxes d'impôt. Dans tous les cas, il ne demandera pas l'autorisation d'émettre un nouvel emprunt dans le cours de l'année prochaine, et il ne permettra pas qu'on fasse des innovations dans l'assiette de l'impôt avant que le crédit public soit bien assuré et qu'il se produise des excédents. On voit donc que la création d'un impôt sur le revenu est ajournée à une époque indéterminée.

Au point de vue de la politique coloniale, le ministère restreindra dans une très forte proportion les charges militaires et financières qui nous ont été imposées par nos nouvelles possessions. La plus grande partie des forces qui sont au

Tonkin seront rappelées ; il sera, tout au plus, laissé en effectif de 12,000 soldats français, qui, avec 32,000 hommes recrutés dans tout le pays, suffiront pour assurer la tranquillité dans tout le Delta et la sûreté du fleuve Rouge jusqu'à l'Yunnan.

A Madagascar, nos forces seront concentrées sur les seuls points de l'île importants pour le commerce, notamment Tamatave, Majonga et Diégo-Suarez.

Attentat contre M. de Freycinet. — M^e Laguerre, revenu la nuit dernière à Paris, comme nous l'avons déjà dit, a vu l'auteur de la tentative d'assassinat contre M. de Freycinet. Interrogé par son avocat, le prévenu a déclaré se nommer Mariotti et demeurer dans un garni de la rue Vaugirard. Le mobile qui l'aurait poussé à commettre son crime serait celui-ci : Mariotti était employé au percement de l'isthme de Panama ; sa fille, qui habitait avec lui, fut violée par des ouvriers et mourut de désespoir à la suite de cet outrage.

Mariotti, fou de douleur, s'adressa au consul français pour obtenir la punition des coupables, mais le consul le renvoya au ministre des affaires étrangères, auquel il avait envoyé le dossier. De retour en France, Mariotti fit, paraît-il, aux affaires étrangères, de nombreuses démarches, qui restèrent sans résultat.

C'est alors que, désespérant d'obtenir justice, il tira sur M. de Freycinet pour appeler l'attention du public et forcer le gouvernement à poursuivre les coupables.

On assure qu'en présence de ces révélations, M. de Freycinet aurait exprimé l'intention de ne pas donner suite aux poursuites commencées contre Mariotti.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES

Comme l'année dernière, une manifestation imposante a eu lieu le jour de la fête de la Toussaint, au Monument Gambetta et à celui des Mobiles du Lot. Dès le matin, des corporations isolées, celle des ouvriers typographes entr'autres, faisaient au Grand patriote, leur pèlerinage annuel. Une belle couronne d'immortelles avec l'inscription : « *les Ouvriers typographes Républicains de Cahors, à Gambetta* », était déposée aux pieds du Monument par les jeunes apprentis et un des doyens de l'imprimerie cadurcienne dont nous taïrons le nom pour ne pas blesser sa modestie, prononçait d'une voix émue les paroles suivantes :

Gambetta, L'éclat de ta gloire, vénéré compatriote, n'a point pâli. Ton œuvre, produit d'une héroïque persévérance, d'un complet oubli de toi-même et d'un patriotisme qu'aucun obstacle n'a pu déconcerter, est et sera toujours admirée. Nul être humain n'en perdra le souvenir. Les ennemis dont tu as triomphé, dont tu as déjoué les coupables menées et réduit à néant les projets, ont beau vouloir, de temps à autre, relever la tête et s'applaudir d'avoir obtenu, dans quelque coin perdu de notre noble pays de France, un succès éphémère, leurs audacieuses calomnies n'ébranleront pas les solides assises de l'édifice que tu as élevé.

Quand on lutte pour la justice, l'égalité et la fraternité on bâtit sur le roc, et toutes les tempêtes que déchainent les passions amentées, ne sauraient altérer la solidité du monument.

Roland n'eut pas besoin de se retourner pour deviner qui était debout derrière lui.

La voix répéta : — Cette fille qui a fait asseoir la discorde entre nous ? Cette belle limonadière ? Hélène Lebrun enfin ?

Notre héros balbutia : — En vérité, Sabine, vous êtes folle !

— Folle ? riposta la jeune femme avec violence. Ah ! oïdà ! Le suis-je donc, quand chaque soir, au café de l'Echelle, je te vois l'admirer, l'adorer comme une madone ? Le suis-je, quand je la vois répondre à tes mamours par des œillades d'une langueur plus brûlante que des baisers ? Le suis-je, quand, en vous épiant dans toutes vos promenades, dans tous vos rendez-vous, je bois vos paroles sur vos lèvres et vos regards dans vos yeux ? Non, je ne suis pas folle, et, si l'un de nous fait preuve de démente, pardieu ! mon cher ce n'est point moi !

Le filleul de madame Mazerolles essaya de sourire : — C'est bien, fit-il, vous n'êtes pas folle. Mais, sur mon âme, la jalousie est une dangereuse maladie...

— Pas plus dangereuse que la trahison... Jalousie, soit : je le suis. Autrefois, c'est toi qui l'étais. Te souviens-tu, quand tu venais m'arracher du *Caveau des Circassiennes*, avec le collier de perles de la Mercandotti ?... Alors, c'est toi qui avais de ces vertiges, de ces furies, de ces rages... Le temps a marché : tu t'es civilisé et je suis devenue sauvage. A présent, c'est moi qui souffre qui me plains, qui m'emporte ! Et tu ne saurais me convaincre, ni m'apaiser, parce qu'il

Gambetta, dont le regard serein contemple des hauteurs éthérées, les stériles menées des parisiens d'un passé dont la folie et l'injustice ont rendu le retour impossible, tu continueras, toi, de régner radieux sur les cœurs.

..... Aucune manœuvre indigne n'ébranlera la pierre fondamentale de la République que tu as si bien scellée.

C'est, pénétrés de cette intime conviction, que les ouvriers typographes républicains de ta ville natale, sont heureux de venir t'offrir en ce jour de deuil cette couronne, symbole d'immortalité.

Honneur à Gambetta !
Vive la République !

La grande démonstration a eu lieu vers trois heures du soir. Le cortège, à la tête duquel marchait la municipalité, M. le Président du tribunal civil, des Conseillers municipaux et beaucoup de hauts fonctionnaires comptait aussi tous les élèves des Ecoles laïques de la ville et les trois Sociétés musicales, bannières déployées. Parti du Cours Vaxis, le Cortège s'est d'abord arrêté au Monument Gambetta où après le dépôt des couronnes le premier magistrat de la ville a pris d'abord la parole, au double titre de Maire et de père du Monument. Nous ne re culons pas devant ce jeu de mots pour rendre à César ce qui appartient à César ; car c'est bien à M. Sirech que l'on doit l'idée et l'exécution si rapide de cette œuvre patriotique. Nous voudrions pouvoir lui adresser le même éloge en ce qui concerne les statues de Murat et de Bessières, deux vaillants soldats, deux glorieux enfants du Quercy eux aussi, il convient de ne pas l'oublier.

M. Reihé, conseiller municipal de Cahors, ami intime de Gambetta parle ensuite.

n'y a plus rien de sincère dans tes paroles ni dans tes actions... Oui, je suis jalouse. C'est mon droit. Le passé nous lie. Malheur à qui tenterait de rompre cette chaîne !... Tu me connais, n'est-ce pas ?... Songez-y : la femme qui a eu le pouvoir de venger un vieil affront fait à Sabine de Lignères sera assez forte pour venger l'injure faite à celle que tu as appelée la marquise de Grandchamp !

— Eh bien, j'en conviens, reprit Roland, il y a eu, de ma part, fantaisie, curiosité, intérêt... Nous avons de terribles torts à réparer envers la fille de Jacques Lebrun...

Son interlocutrice eut un éclat d'ironie cruelle : — De la pitié ! de l'humanité ! de la délicatesse ! Quelle transformation !...

— Trêve de raillerie ! C'est par nous que cette jeune fille est orpheline et malheureuse, — et j'ai voulu...

— Prendre la place de son père, comme celui-ci a pris la vôtre !

— Sabine !

Elle lui imposa silence d'un geste :

— Ah ! tenez, assez de mensonges ! assez d'hypocrisie ! assez de lâcheté ! Faut-il que je vous dise ce que vous voulez faire de cette intéressante orpheline ? Une maîtresse ou une épouse ? Je l'ignore ; mais ce que je sais, par exemple, c'est que vous partez avec elle, aujourd'hui, pour le Havre ; c'est que vous devez vous retrouver ensemble, à minuit, dans un endroit que je connais ; c'est qu'enfin, dans un bout de lettre, qui est là, sous cette enveloppe, vous m'apprenez votre départ, en espérant que la nouvelle ne me parviendra que demain, c'est-à-dire à un moment où je

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

67

LA BELLE LIMONADIÈRE

TROISIÈME PARTIE

LA REVANCHE DE VIDOCQ

I

L'UNIFORME DU GÉNÉRAL

— Madame est souffrante, répondit l'un des domestiques : elle s'est retirée dans son appartement.

— Je crois qu'elle dort, ajouta l'autre. Sa femme de chambre est auprès d'elle.

Le jeune homme eut un soupir de soulagement. — C'est bien, fit-il brièvement. Je ne suis rentré pour personne, — pour personne, entendez-vous ?

Les valets s'inclinèrent. Roland monta au premier. Dans l'escalier, il se disait :

« Allons, décidément, la chance est aux adroits et aux audacieux ! Sabine au lit : voilà une bataille évitée, dans laquelle j'aurais pu ne pas rester vainqueur. Ne perdons pas un moment... En me hâtant, je serais loin de ses colères avant qu'elle ne se soit aperçue de ma fuite. »

Il traversa le salon dans lequel « la marquise »

Nous reproduisons ses paroles parce qu'elles partent du cœur et qu'elles font revivre fort à propos l'enseignement, malheureusement trop oublié, de l'illustre tribun « Union de tous les Français ; union de tous les républicains ».

Messieurs,

J'ai été prié de prendre la parole à l'occasion de ce triste anniversaire pour renouveler, au nom des amis de Gambetta, en face du monument élevé à sa gloire, l'expression de notre inaltérable souvenir et de notre douleur éternelle. C'est pour moi, en même temps qu'un honneur considérable, la cause d'une profonde émotion.

Comme tous ceux qui ont connu et aimé Gambetta, je garde au fond du cœur son image toujours vivante et il ne m'est pas possible d'envisager avec sang-froid la cruelle réalité de sa mort. Ces regrets, le temps, au lieu de les éteindre, ne fait que les raviver, car nous apercevons de jour en jour avec plus de clarté la profondeur du vide qu'a creusé parmi nous la perte du grand citoyen qui fut notre compatriote.

Ce n'est donc pas un discours que vous attendez de moi ; dans cette circonstance qui nous rappelle un si grand malheur, je me sens incapable de parler de Gambetta comme je le voudrais et comme il conviendrait de le faire. Je n'ai pas besoin, devant vous, d'expliquer de tels sentiments, car vous les éprouvez comme moi. Vous connaissez tous Gambetta, et vous avez compris ce qui a manqué à la France et à la République le jour où un tel homme a disparu. A la France et à la République, ai-je dit ; c'étaient là, Messieurs, en effet, les deux grandes passions de Gambetta, et il ne les a jamais séparées l'une de l'autre ; il les embrassait toutes les deux dans un égal attachement, il voulait les voir marcher de pair, grandir et prospérer ensemble pour arriver à se confondre ; à ne faire qu'un seul corps. Voilà quelle a été la vraie politique de Gambetta, celle qu'il a toujours poursuivie et qui lui a fait assumer, sans hésitation, les responsabilités les plus terribles.

Voilà aussi ce qui a fait sa force, sa grandeur et son immense popularité ; ce qui rendra sa mémoire impérissable tant que le nom français subsistera.

Au milieu de sa carrière prodigieuse et qui était marquée, hélas ! pour un dénouement si inattendu, deux principaux traits se dégagent avec éclat et résument l'œuvre toute entière de ce fertile génie. Gambetta a personnifié la France au moment où elle était prête à succomber, sous les coups de l'étranger et il a tenté de la sauver par l'union de tous les Français ; il a personnifié la République attaquée par les factions ennemies et il l'a sauvée par l'union de tous les républicains.

Méditons, chers concitoyens, l'enseignement qui nous est fourni par ces illustres exemples. Nous ne pourrions mieux honorer la mémoire de Gambetta qu'en réalisant cette union qui a été le but constant de tous ses efforts et contre laquelle viendront toujours échouer les tentatives de nos adversaires.

Ce discours a été compris et fortement applaudi.

Nous avons remarqué à ce moment, M. le Préfet du Lot et Madame Graux qui sont venus pieusement déposer leur couronne.

Puis le Cortège s'est dirigé vers le Monument des mobiles. Aux pieds de cette colonne élevée aux vaillants soldats morts en 1870 pour la défense de la Patrie, M. Guiraudie-Capdeville, président de la Ligue des Patriotes du Lot a prononcé l'allocation suivante :

Messieurs,

Fidèle à ses traditions, la Ligue des Patriotes vient rendre un nouvel et pieux hommage aux enfants du Lot qui sont tombés glorieusement en défendant le sol national.

A l'appel du Grand Patriote, ces Vaillants, soldats improvisés qui ne désespéraient pas du salut de la France, tinrent en échec pendant de longs mois les meilleures troupes de l'Allemagne.

Ils avaient juré de mourir pour la Patrie.

Ils ont tenu leur serment.

Que leur mémoire soit à jamais honorée !

Souvenons-nous !

Chers enfants,

Inspirez-vous de ces nobles exemples.

Aimez la Patrie de cet amour qui enfante les sublimes dévouements.

Préparés par une éducation virile, le cœur fort, vous saurez un jour venger nos défaites et rendre à la Patrie les deux Exilées qui lui tendent depuis si longtemps les bras.

Ce jour-là, vous nous trouverez à vos côtés.

Pour nous, Messieurs, entretenons dans ces sentiments de patriotisme cette jeunesse qui est l'espoir du pays.

Efforçons-nous de la préparer à la tâche glorieuse qui lui incombe.

Inspirons-lui l'horreur de l'étranger qui convoite encore nos frontières, et qui, dans sa haine mortelle, ne rêve que le démembrement et la ruine de la France.

Que tous nos efforts, Messieurs, tendent à déjouer ces détestables projets.

Poursuivons avec énergie ce but suprême par la concorde et par l'union étroite, dans une idée commune, de tous les enfants de la France.

Vive la République !

Des applaudissements unanimes ont accueilli ces patriotiques paroles :

Nos trois Sociétés musicales.

Dimanche dernier, tandis que le cortège défiant sur le boulevard, venait de déposer des couronnes au monument Gambetta et se dirigeait vers celui des mobiles du Lot, ie fixais particulièrement mon attention sur nos trois Sociétés musicales.

Toutes trois, avaient une tenue digne de la circonstance, et ne méritent que des éloges.

L'Orphéon, la Société la plus ancienne marchait la première, ayant à sa tête M. Poudon, si avantageusement connu par son talent ; l'éloge de cette Société n'est plus à faire, on n'a qu'à jeter les yeux sur sa belle bannière.

La Lyre Cadurcienne venait ensuite ; elle était conduite par M. Boutet son vice-président, ayant à ses côtés M. Pignères aîné, trésorier, et M. Combes, directeur.

Cette Société, malgré quelques déboires a su résister à une crise qui a failli la faire succomber ;

va m'emporter tout à l'heure.

Pas même à moi ? interrogea la jeune femme en le regardant en face.

Notre héros soutint sans broncher le choc du feu de sa prunelle.

— Surtout à vous, répondit-il.

Il poursuivit en baissant la voix.

Vous avez le passé. C'est ce passé, Sabine, qui m'éloigne de vous ; c'est l'espoir dans l'avenir qui me rapproche d'elle. Vous êtes le remords, vivant, acharné, impitoyable. Elle, c'est le repentir, et, qui sait ? c'est peut-être le pardon de Dieu, à défaut de celui des hommes !

Le bru de madame Mazerolles eut un sourire strident et forcé :

— Sur mon honneur, voilà M. le marquis qui parle comme un mélodrame de Victor Ducange ou de Guilbert de Pixérécourt ! Comment ne dites-vous pas tout de suite que cette péronnelle est l'ange et que je suis le mauvais génie ? Un ange de comptoir, qui a coupé ses ailes pour les faire servir d'enseigne à un établissement public, comme la branche de houx qui pend à la porte des cabarets, dans nos villages !...

Roland frappa du poing sur le bureau :

— Taisez-vous, de par tous les diables ! grondait-il. Ou plutôt, bafouez-moi, déchirez-moi, écrasez-moi, si vous voulez ; mais ne vous avisez pas d'effleurer d'une ombre de raillerie la robe blanche de cette enfant !

— Pourquoi cela, preux chevalier ?

— Parce que je ne souffrirai jamais qu'on insulte une sainte !

Sabine ricana :

— Une sainte... n'y touche !...

mais elle a maintenu quand même, haut et ferme son magnifique et élégant étendard, qui est décoré de plusieurs palmes et médailles. C'est la Société sœur de l'Orphéon, en ce qui concerne les récompenses, (en tenant compte de l'ancienneté de l'un et de l'autre, bien entendu). Espérons que cette Société montrera au public cadurcien qu'elle est toujours à la hauteur de sa vieille renommée, c'est-à-dire sérieuse, et fière d'elle-même ; sa couronne était une des plus belles, et surtout de bon goût.

La Société les Enfants de Cahors la plus jeune des trois, terminait le cortège.

Cette Société s'est formée avec des débris de la « Lyre », ce qui ne veut pas dire qu'elle aille plus mal pour cela, au contraire.

Belle bannière ma foi, et fièrement portée.

En somme, splendide réunion de musiciens et de chanteurs, qui devraient fraterniser entre eux le plus souvent possible, pour égayer cette bonne ville de Cahors, qui se meurt d'ennui, malgré ses trois Sociétés trop avares de leur talent.

UN AMI DES ARTS.

La fête des morts à Cahors

Le lendemain de la Toussaint est la fête des souvenirs. De toutes les solennités religieuses de l'année, celle-là est la plus unanimement célébrée par le peuple, la seule peut-être où la population mette tout son cœur.

Hommes, femmes et enfants, suivaient lentement et sans bruit, les rues qui conduisent au champ du repos. Toute cette foule, si animée d'ordinaire, se recueille ce jour-là ; chacun est tout à sa triste pensée. Il est doux de se rapprocher de ses morts ; voilà les sentiments instinctifs qui amènent les populations après des tombes où tant d'êtres aimés nous ont indiqué la voie cruelle, imposée par cette loi de nature, à laquelle hélas ! nous devons tous nous soumettre sans murmurer.

CATASTROPHE DE CHANCELADE

Périgueux 2 novembre.

M. l'inspecteur général des mines Tournaire est sur les lieux. Il a visité minutieusement le sommet de la montagne et les carrières.

Puis, accompagné de M. Mouret, ingénieur, de M. Martine, garde-mines, et de l'ouvrier Moreau, il est entré par la dernière galerie, contiguë à la paroi du rocher d'où s'est détaché l'énorme bloc surplombant la voie du chemin de fer d'Orléans. Ils n'en sont ressortis qu'à six heures un quart.

Les intentions de M. l'inspecteur général se sont modifiées après l'exploration d'environ quatre heures qu'il a faite dans la carrière.

On a renoncé au creusement du puits artésien pour lequel les ouvriers de Décazeville avaient été mandés, ou du moins, si ce puits est foré,

Elle était intrépide comme un démon. Pourtant, elle recula, lorsque le jeune homme fit un pas. Mais il ne fit qu'un pas. Par un effort suprême, il s'arrêta et se raidit :

— Oh ! oui, murmura-t-il, vous avez raison. Ce n'est pas une vanterie. Vous êtes un mauvais génie.

— Vraiment !

— Le mauvais génie qui m'a enivré jusqu'au délire !

Dame ! est-ce ma faute, mon pauvre ami, si vous avez la tête si faible ?

— Le mauvais génie qui a armé mon bras, qui m'a poussé au crime !

— Il fallait résister. Vous n'êtes plus un bémol sans caractère et sans raison. Que n'employiez-vous, pour repousser mes tentations infernales, ces fines fleurs de rhétorique et cette éloquence convaincue qui vous viennent en aide aujourd'hui pour plaider une cause perdue ?

Le mauvais génie qui a fait de moi un voleur et un assassin !

— Et avec lequel vous avez profité des bénéfices du vol et de l'assassinat.

Roland prit sur le bureau l'enveloppe qu'il venait de cacheter :

— Finissons, dit-il d'un ton bref. Voici votre part du butin. Elle est égale à la mienne que j'emporte et que je compte employer à réparer un peu du mal que nous avons fait ensemble...

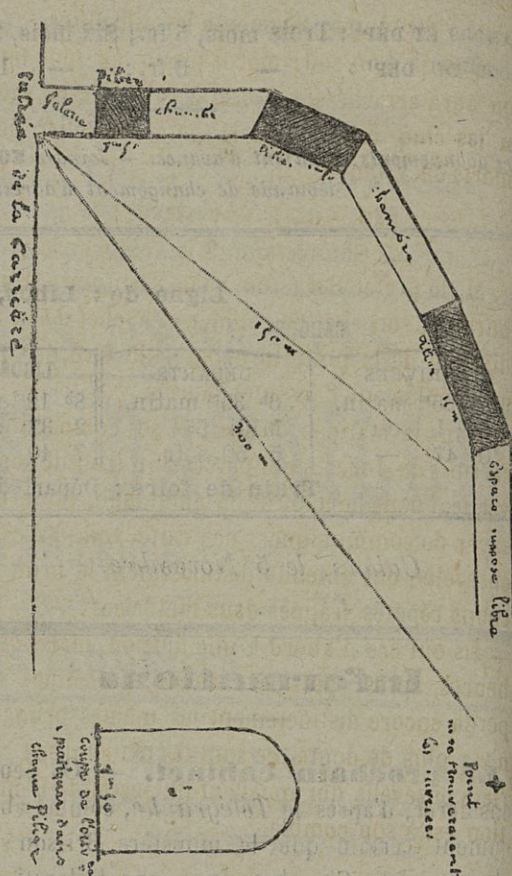
A dater de ce soir, notre association est rompue... Aussi bien, de quoi est-elle faite ? De caprice de ma part, d'intérêt de la vôtre, cimentés par du sang ! Je n'y étais que l'instrument de vos ambitions : vous n'y étiez que le hochet de mon orgueil.

ce travail sera fait concurremment avec une autre d'une importance égale. On va essayer, en effet, d'arriver jusqu'aux carrières ensevelies, en contourant la carrière.

Voici, superficiellement indiqué, le chemin qu'on se propose de suivre.

PLAN DE LA GALERIE

Conduisant au lieu où se trouve les carrières



M. l'inspecteur général Tournaire estime que le seul moyen d'arriver jusqu'à la galerie où se trouvent emprisonnés les cinq ouvriers disparus, consiste dans l'établissement d'un passage contre la paroi solide qui sépare les carrières de la partie argileuse de la colline. On effectuera ainsi un conduit en arc de cercle qui permettra de rencontrer, d'espace en espace, des parties vides et pourra vraisemblablement amener les ouvriers jusqu'à l'endroit où l'on sait que travaillaient les cinq carriers surpris dimanche par l'éboulement.

On croit fermement, à l'heure actuelle, qu'on ne pourra plus rejoindre que des cadavres, en admettant même que la carrière se décide à rendre ses victimes. On espère davantage en ce qui concerne le père Parcellier, et ce qui donne une certaine force à cette opinion, c'est que la fumée de sapin qu'on avait vu sortir vendredi à reparu dimanche matin, 1^{er} novembre, et s'est continuée pendant deux heures. Cette réapparition de la fumée détruit l'hypothèse d'un feu allumé accidentellement dans les galeries par la compression de l'air. Il est certain qu'on vit encore dans cette affreuse tombe.

D'un autre côté, grâce à l'intervention de M. Gadeau député et maire de Périgueux, un entrepreneur M. Rougier, vient d'être autorisé à pratiquer dans l'intérieur de la colline, et perpendiculairement à sa base, un forage d'environ dix centimètres de diamètre, qui permettrait de

Reprenons notre liberté, — et, nous étant accablés sans passion, sachons nous quitter sans regrets.

Sabine frappa du pied avec impatience : — Si vous croyez, mon cher, que nous ne sommes qu'associés, vous vous trompez : nous sommes complices...

— Complices, soit. Espérez-vous encore m'effrayer ou me retenir en me menaçant d'informer de ce détail M. le procureur du roi ?

— Cette fois je ferai mieux que de menacer : j'agirai.

— Vous oseriez !...

— Je préfère te voir appartenir au bourreau plutôt qu'à cette créature.

— Prends garde ! Je ne lui appartiendrais pas seul, à Sanson...

— Eh ! peu m'importe que nos têtes coupées se mordent ou s'embrassent, pourvu que ce soit dans le même panier !

Ces attaques et ces ripostes sonnaient, — rapidement échangées, — comme le fer. Sabine était adroite, rusée, prudente même ; mais, en ce moment, la colère l'entraînait au-delà des bornes de la plus simple circonspection. Roland avait froncé le sourcil ; ses yeux avaient lancé une lueur féline et ses doigts tremblants étaient allés involontairement toucher dans sa poche la crosse de son pistolet. Puis, repoussant l'idée et l'arme, il avait pensé tout haut :

PAUL MAHALIN.

(A suivre).

parvenir beaucoup plus rapidement que par le conduit souterrain.

Ce forage a commencé dimanche matin, en même temps que la galerie souterraine qui est, nous l'avons dit, le projet de M. Tournaire.

Les carriers de Jonzac, MM. Pressat et Trébuchet, ont également commencé leur trou de sonde sur la montagne; malheureusement, la pluie, qui tombe, augmente les difficultés.

Quoiqu'il en soit, mardi matin au plus tard, on aura arraché son secret à l'abîme: on saura si les cinq ouvriers et le père Parcelier sont morts ou vivants.

Ils sont vivants !!

Chancelade, 3 novembre, soir.

M. le préfet Bargeton, dont l'attitude est admirable, son chef de cabinet et le chef de la 1^{re} division de la préfecture, ont failli être pris par un éboulement dans une galerie.

Dans la matinée, Pressac et ses compagnons, carriers de Jonzac, qui percent un trou de sonde vertical dans le haut de la montagne, pour essayer de communiquer, par cette voie, avec les ensevelis, ont entendu distinctement le bruit de coups répétés frappés dans l'intérieur.

Ils ont cra d'abord d'une illusion, mais, deux heures après, plusieurs autres personnes ont perçu encore distinctement les mêmes bruits. Il n'y a plus de doute, ce sont les malheureux carriers ensevelis qui appellent du secours. L'émotion est à son comble.

Cahors, 4 novembre, soir.

Mon cher Directeur, Je pars ce soir pour Chancelade. Je tiendrai les lecteurs du Journal du Lot au courant du drame.

Examens du brevet supérieur

Sur 6 candidats inscrits, 3 ont été reçus à l'écrit et admis à subir les matières orales. Ce sont: MM. Calmette, Delteil, Pachin.

Eh! que faites-vous? — La précipitation avec laquelle on enterre en ce moment à Périgueux les personnes mortes de la variole pourrait avoir les plus graves conséquences. C'est ainsi que samedi un brave homme venait de rendre son âme à Dieu. On le croyait du moins, car il avait toutes les apparences d'un cadavre. Des gens qui ont la spécialité d'ensevelir les trépassés furent appelés et firent leur triste besogne; le cercueil fut commandé et porté à l'heure convenue, puis au moment où l'on s'apprêtait à y placer le prétendu mort, ce dernier se levant soudain sur son séant, s'écria: « Eh! que faites-vous? »

On peut facilement juger de l'émoi des personnes présentes. Bref, les préparatifs d'enterrement furent suspendus et l'on s'empressa de donner de nouveaux soins au malade.

On nous assure que la situation du pseudo-mort s'est améliorée et qu'on ne désespère pas maintenant de le sauver.

Affaire des grives empoisonnées. — Nos lecteurs se souviennent qu'il s'agit d'un médecin de campagne, le docteur Estachy, qui, furieux de voir surgir sur son terrain un confrère, un rival, et se voir supplanter par cet intrus, voulut s'en débarrasser au moyen de grives empoisonnées. Il lui expédia, un beau jour, ces grives, qu'il avait assaisonnées avec de l'atropine, poison des plus violents; mais ce furent la bonne d'abord, puis, le lendemain, la femme du docteur Tournaire qui mangèrent les mauvaises grives, et le docteur lui-même se borna à les soigner.

Les débats de cette affaire ont eu lieu devant la cour d'assises de Vacluse. L'affluence était considérable.

Le docteur Estachy prétend en envoyant des grives empoisonnées à son confrère, n'avoir voulu faire autre chose qu'une plaisanterie.

Cette plaisanterie était amère, car la substance vénéneuse introduite dans le gibier pouvait amener à la mort.

Le jury a reconnu le docteur Estachy coupable, mais avec circonstances atténuantes.

La cour l'a condamné à huit ans de travaux forcés.

Suicide. — On vient de découvrir dans la rivière du Célé, au-dessus de Cabrerets, le corps d'une fille âgée de trente-deux ans, nommée Julie Juge. Elle avait quitté depuis quinze jours la maison du maire de Blars, chez qui elle demeurait comme fille de service.

M. le maire avait donné son signalement à

la gendarmerie de Sabadel, mais toutes les recherches avaient été inutiles.

La justice s'est transportée sur les lieux où le cadavre a été découvert et M. le docteur Gadiayre a été chargé de faire l'autopsie.

Il a trouvé dans les intestins une pierre grosse comme une noix et dans l'estomac une épingle à cheveux et une croix de chapelet. Il était évident que la malheureuse fille avait voulu se donner la mort. On ne connaît pas très bien les motifs de sa fatale détermination, mais on soupçonne que c'est parce qu'elle craignait de perdre ses économies. Elle les avait confiées à une personne qui refusait, paraît-il, de lui faire une reconnaissance. L'intelligence de cette jeune fille était très bornée.

THÉÂTRE DE CAHORS

La Veuve au Camélia. — Si j'étais Roi.

La Veuve au Camélia! Voici quelle est la trame de ce charmant vaudeville de Siraudin.

Une veuve coquette vient de recevoir de l'un de ses nombreux amoureux un camélia blanc. Impatiente par l'assiduité d'un importun qui ne lui plaît que médiocrement, elle jette le vase par la fenêtre. Un passant le reçoit sur la tête. Or ce passant est un avocat et en même temps un homme du monde. Au cri qu'il a poussé, la veuve s'est enfuie dans son appartement, laissant à sa bonne le soin d'éconduire de son mieux le personnage qui enjambe les escaliers avec toute la vitesse que lui donne la colère.

L'avocat envahit furieux le boudoir de la veuve, montre son chapeau écrasé et son habit sali. Bientôt madame entre à son tour. D'un langage emporté, l'avocat qui la prend pour une cocotte, passe peu à peu à des excuses et peu à peu à une déclaration. La veuve lui éclate au nez. Lui, veut prendre congé; mais, en saluant, son chapeau qu'un geste brusque fait balayer un guéridon, envoie sur le parquet une statuette chinoise qui se brise.

« Vous m'avez fait payer vingt francs votre chapeau, dit la dame; vous me devez deux cents francs pour le chinois. »

— Les voilà!

Elle n'accepte pas et l'avocat, après s'être fondu en excuses, se retire.

La veuve jette alors, par hasard, les yeux sur la carte du personnage disparu. Hélas! c'est un homme qui lui a rendu un service important dans un procès où sa fortune était en jeu. Regrets sincères, confusion de la coquette.

Tandis qu'elle déplore cet ennuyeux malentendu, l'avocat se présente de nouveau avec un chinois en tout semblable à celui qu'il a mis en morceaux.

La dame se fond en excuses, cajole l'offensé et prenant un ton minaudier, lui fait presque une déclaration d'amour.

L'autre lui rend son éclat de rire.

Il demande à la bonne le verre d'eau sucrée que la veuve lui avait offert dans la première scène où son émotion avait été cruellement raillée.

— Donne ce calmant à Madame, dit-il.

— Merci! je n'en ai ni besoin, ni envie.

— Eh bien, bois-le toi-même, ajoute-t-il, s'adressant à la femme de chambre.

Le rideau tombe sur cette drôlerie.

Telle est la charpente de ce petit chef-d'œuvre tout semé de saillies charmantes, de quiproquos, de situations comiques. Rien n'est tiré par les cheveux; on ne sent aucun effort de l'écrivain. C'est léger, vivant et de bonne compagnie.

M^{me} Solay a gentiment rendu le rôle de Suzanne la veuve au camélia; M. Moreau a été impayable dans Coq-Héron, et M^{me} Ternès parfaite dans Clara.

La direction de pouvait confier à de meilleurs artistes, le soin d'interpréter l'œuvre de Siraudin.

La représentation de Si j'étais roi n'a pas laissé grand chose à désirer. Néanmoins, comme nous tenons à commencer par les lacunes que nous avons remarquées, nous dirons que quelques artistes possédaient insuffisamment leur rôle parlé et que le souffleur était parfois presque ennuyeux, tant il est peu habile à se faire entendre de la scène, sans fatiguer la salle.

A part cela, il est évident — et nous nous plaisons à rendre cette justice à la troupe de M. Hostermann, — chacun s'est acquitté de sa tâche à la satisfaction du public. Le baryton, M. Montfort, a l'aisance et la voix voulues; M. Bailly, qui remplit les délicates fonctions de ténor, a généralement plu. Seul, des trois premiers rôles, M. Kinon, la basse, a laissé à désirer, à cause, il est vrai, d'une indisposition pour laquelle il avait demandé la bienveillance de l'auditoire.

Les dames ont également fait preuve de qualités sérieuses. Notons surtout M^{me} Fornt-Briol (Némée) et M^{me} Sirois (Zélide). L'une et l'autre ont été maintes fois applaudies; elles méritaient bien ces témoignages de sympathie pour leur gracieux talent.

En résumé, la troupe de M. Hostermann est une des meilleures que le public cahorçien ait jamais possédées. Nous ne pouvons par suite que témoi-

gner le désir de la voir subventionner par la municipalité. Combien d'autres ont puisé dans notre caisse sans nous offrir les mêmes garanties!

POULLAILLER.

Samedi 7 novembre

LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT
Opéra comique en 3 actes

Revue Agricole

Récolte de 1885

Etat approximatif de la récolte du froment, du méteil et du seigle dans les départements du Lot, de l'Aveyron, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, relevé des rapports transmis par les préfets dans les six semaines qui ont suivi la moisson.

(La première colonne indique les surfaces ensemenées, la deuxième le produit des grains par hectolitres, la troisième par quintaux métriques.)

FROMENT			
Lot,	68.000	675.000	526.500
Aveyron,	76.000	691.088	510.302
Tarn-et-Gar,	107.500	1.037.658	793.129
Tarn,	100.900	1.373.305	1.082.283
MÉTEIL			
Lot,	2.500	27.000	18.900
Aveyron,	2.400	21.968	16.005
Tarn-et-Gar,	1.200	24.009	18.006
Tarn,	1.500	19.360	14.385
SEIGLE			
Lot,	12.500	108.000	75.400
Aveyron,	51.800	591.023	438.668
Tarn-et-Gar,	2.150	33.303	24.644
Tarn,	43.200	557.539	497.525

Appréciation sur la production des diverses cultures autres que celles ci-dessus.

LOT
Orge. — 32,000 hectolitres.
Avoine. — 120,000 hectolitres.
Fourrages. — Ont souffert.
Pommes de terre. — Ont souffert.
Betteraves. — Ont souffert.
Maïs. — ont souffert.
Châtaignes. — Récolte égale à celle d'une année moyenne.

AVEYRON
Orge. — 65,000 hectolitres.
Avoine. — 510,000 hectolitres.
Fourrages, 1^{re} coupe. — Inférieure à celle de l'année dernière.
Fourrages, 2^e coupe. — Nulle.
Pommes de terre. — Très bonne récolte.
Vignes. — Promettent une récolte supérieure de 25 0/0 à celles des années précédentes.

TARN
Orge. — 13,606 hectolitres,
Avoine. — 325,943 hectolitres.
Fourrages. — Récolte assez bonne.
Pommes de terre. — Bonne récolte.
Maïs. — Belle apparence.
Vignes. — Laissent beaucoup à désirer.

TARN-ET-GARONNE
Orge. — 35,000 hectolitres, récolte moyenne.
Avoine. — 544,025 hectolitres, —
Fourrages, 1^{re} coupe. — Abondante.
Fourrages, 2^e coupe. — Faible.
Pommes de terre. — Ont souffert.
Vignes. — Mauvaise situation.
Fruits. — Peu abondants.

Musique du 7^{me} de ligne.

(de 4 à 5 heures.)

PROGRAMME DU JEUDI 5 NOVEMBRE 1885.
Le Camp de Châlons (Allégo militaire) Leroux.
Les Diamants de la Couronne (ouverture) Auber.
Les Mille et Une nuits (Valse) Strauss.
Zampa (fantaisie) Herold.
Bella Bocca (Polka) Waldtenfel.

SUCRAGE DES VINS

Décret du 22 juillet 1885.

La Maison Michaud-Larivière fils, informe les vigneron du Lot et des départements limitrophes, que M. le Directeur des Contributions indirectes lui a donné, conformément à la loi du 22 juillet dernier, l'autorisation de tenir un dépôt de sucres bruts, raffinés et cristallisés, destinés au sucrage des vins.

Le décret réduisant considérablement les droits, la maison Michaud-Larivière fils, fera bénéficier de cette réduction les vigneron qui voudront bien s'adresser à elle pour le sucrage de leurs vendanges.

Ils n'aurait qu'à se conformer au règlement mis en vigueur par l'administration des Contributions indirectes, règlement dont il leur sera donné connaissance.

MICHAUD-LARIVIÈRE fils, Epicerie Parisienne, 6, Place du Marché.

BOURSE. — Cours du 4 novembre.

3 0/0.....	79 50
3 0/0 amortissable (ancien).....	80 90
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	104 25
4 1/2 0/0 1883.....	107 65

Dernier cours du 3 novembre.

Actions Orléans.....	1,330 50
Actions Lyon.....	1,247 50
Obligations Orléans 3 0/0.....	382 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	313 00
Obligations Lombardes (jouissance.....)	308 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	335 50

AVIS

Aux personnes désirant faire le Commerce d'épicerie et denrées coloniales en détail.

La Maison **COUSTILLAS JEUNE**, rue de Bordeaux, à Périgueux, fournit à d'excellentes conditions toutes les marchandises nécessaires au commerce d'épicerie et denrées coloniales en détail. Les envois sont faits avec soin; tous les articles livrés sont de vente facile et courante. **Large crédit** à toute personne solvable.

Tous renseignements et prix sont adressés sur demande aux personnes désirant monter un magasin.

Adresser les ordres à **M. COUSTILLAS JEUNE, Maison de gros, rue de Bordeaux, à Périgueux.**

SUCRAGE DES VENDANGES

Entrepôt de sucres bruts; Sucres cristallisés; Sucre de maïs; Raisins de Corinthe, nouvelle récolte.

COUSTILLAS JEUNE, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PRÉFECTURE DU LOT

EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841

AVIS AU PUBLIC

Par acte passé devant Nous, Maire de la commune de St-Paul-Labouffie, le sieur Garrigues, Etienne, a cédé en qualité de tuteur de sa fille Marie, pour l'établissement du chemin vicinal ordinaire numéro 6

Savoir :

4^a de pré (S. F. numéro 721).

5^a de terre (S. F. — 730).

moeyonnant la somme de sept cents francs.

Cahors, le 31 octobre, mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Le Maire, LINON.

La confiance grandit chaque jour dans notre région, et c'est justice. Neuvin d'Ussel (Corrèze), le 25 juin 1885. J'ai employé une seule boîte de vos Pilules suisses à Fr. 1.50, et les maux de tête violents, dont je souffrais depuis plusieurs années, résultat d'une digestion lente et pénible, ont complètement disparu. Je vous autorise à publier ma lettre, si vous croyez qu'elle puisse convaincre ceux qui souffrent. Davray, instituteur; à Mr. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

VOULEZ-VOUS TOUSSER ?

Prenez les **Pastilles BRACHAT**, à la Sève de pin, au Lactucarium et à la Codéine. Ces pastilles, d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures: toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies et inflammations des voies respiratoires.

La boîte, 4 fr. 50 franco, contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la pharmacie BRACHAT, 61, rue Leyteire, Bordeaux.

Demander les **Pastilles BRACHAT** dans toutes les bonnes Pharmacies.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang: Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impetigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient viraux ou parasitaires.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR à l'Iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Glandes, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de :

Le litre.....	5 fr. 25.
La bouteille.....	4 fr. 50.
Le demi litre.....	2 fr. 90.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habilllements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrés.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRREPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32. En face la Mairie.

GRAND SUCCÈS POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE!!!

Exposition universelle d'Anvers 1885

LES MACHINES À COUDRE PAR EXCELLENCE

« HURTU et HAUTIN »

Viennent de remporter encore les plus hautes récompenses

Deux grands Diplômes d'honneur

Chez : Jean LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, CAHORS

Nouvelles machines à coudre HURTU, depuis 50 francs, garanties sur facture.

Machine HURTU, à fil continu, faisant 2,500 points à la minute.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES

Sont complètement guéris par la

QUATE ANTI-RHUMATISMALE DU D^r PATTISON

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez L. ESCROUZAILLES, pharmacien, (pharmacie centrale) à Cahors.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS
L'EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE

OREZZA

est la plus riche en fer et en acide carbonique
Spéciale pour le traitement de
GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANÉMIE
et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

SERVICE DES VIVRES

FOURNITURE ET FABRICATION

DE PAIN DE TROUPES

A LA RATION

A FAIRE DU 1^{er} JANVIER 1886 AU 31

DÉCEMBRE SUIVANT

Le mardi 24 novembre 1885, à deux heures de relevée, à la mairie de Cahors, il sera procédé à l'adjudication publique du service de la fourniture de pain nécessaire aux hommes de troupe de toutes armes, à faire, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1886, dans le département du Lot.

Le public sera admis à prendre connaissance du Cahier des charges, de l'instruction sur le mode de procéder aux adjudications pour le Département de la guerre, et des renseignements spéciaux à chaque arrondissement de fourniture, dans les bureaux de la sous-intendance, de la mairie et de la Préfecture. Les personnes qui voudront prendre part aux adjudications devront faire parvenir, avant le 17 novembre, terme de rigueur, dans les bureaux du sous-intendant militaire, chargé du service des subsistances militaires au chef-lieu de l'arrondissement de fourniture, savoir :

1° Une déclaration écrite faisant connaître leur intension et indiquant leur nom, prénoms, qualité et domicile; les services publics dont elles auraient eu l'intérieur l'entreprise et les divers arrondissements de fourniture pour lesquels elles se proposent de concourir;

2° Une pièce constatant leur qualité de Français;

3° La déclaration écrite qu'elles n'ont jamais été déclarées en faillite ou qu'elles ont été réhabilitées, et de plus deux certificats délivrés, l'un par le greffier du tribunal de commerce, l'autre par le greffier du tribunal civil de leur lieu de naissance portant les mêmes déclarations;

4° Un certificat du maire de leur commune constatant le lieu de leur domicile et témoignant de leur moralité. Si le soumissionnaire n'est pas domicilié dans l'arrondissement, la légalisation de la signature du maire certificateur est exigée.

Toutefois les personnes qui désiraient soumissionner pour plusieurs arrondissements de fourniture pourront déposer qu'une seule fois les pièces énumérées aux paragraphes 2°, 3° et 4° qui précèdent. A l'appui des autres demandes de soumissions, elles devront joindre un certificat du sous-intendant militaire ayant reçu le dépôt, certificat qui, en énumérant les pièces, constatera qu'elles ont été produites et qu'elles et qu'elles étaient régulières.

A partir du 17 novembre, aucune déclaration ne sera plus reçue, et la liste ouverte pour constater la remise des déclarations sera définitivement close.

La commission d'adjudication délibère, au jour fixé par le président, sur l'admission ou le rejet des soumissions préparatoires. Les intérêts sont avisés, le jour même, par le sous-intendant militaire, de la décision prise à leur égard.

Indépendamment des candidats admis dans cette première séance, peuvent en outre être autorisés à concourir, mais seulement après décision favorable de la Commission d'adjudication, qui statue souverainement en séance d'adjudication, les personnes qui, n'ayant pas été déjà exclues localement et n'ayant pu effectuer en temps voulu le dépôt de leur soumission préparatoire, justifient de leur admission dans un autre arrondissement de fourniture.

pour extrait

Le sous-intendant militaire
DUSSUTOUR

Le propriétaire-gérant, Layton.

A VENDRE UN TERRAIN

Situé sur le cours Fenelon, appartenant à M. Ficat.
S'adresser à M. Pouget, notaire à Cahors, ou à M. Escrouzailles, entrepreneur de charpente.
Facilités pour le payement.

DEMANDE

M^{lle} Lucette Bataille, tailleur en COSTUMES D'ENFANT, rue du Lycée, 21, demande des apprenties.

GUÉRISON CERTAINE

et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 11, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, inventeur — 9, rue de la Paix

DROGUERIE INDUSTRIELLE

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

Produits chimiques pour les Sciences, les Arts et l'Industrie

Articles de Teinture et Peinture. — Couleurs en poudre et broyées, Vernis Français et Anglais.

Brosseries et Pinceaux. — Balais d'appartements, Brosses à parquets, Brosses chiendent, Brosses à harnais, Pinceaux ronds et plats liés ficelle et virole cuivre, Brosses à rechampir.

Eponges toute provenance

Ustensiles de Laboratoire, de Chimie et Physique. — Ballons, Cornues, Tubes verre toute forme, Flacons de Woolf à 2 et 3 tubulures, Fourneaux en grès à Bassines, Fourneaux à Reverber, Entonnoirs verre, Epruvettes, Verres à expériences, Lampes à alcool.

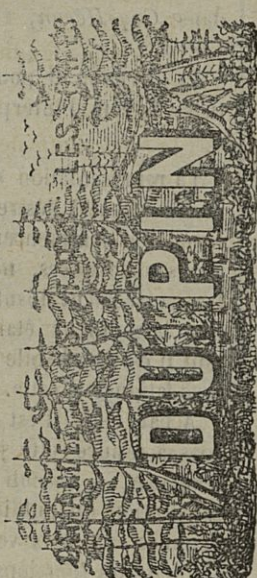
Articles Orthopédiques. — Bandages, Ceintures ventrières et hypogastriques, Suspensoirs, Bas à varices, Sondes et Bougies, Canules droites et courbes en gomme noire et rouge, Irrigateurs, Clysopompes, Injecteurs, Biberons tous système, Pulvérisateurs, Vaporisateurs.

Appareils à Eaux Gazeuses. — Lhote, Briet, Fevre. — Réparations. Verres à Vitres ordinaires, demi-doubles, doubles

M

Me trouvant en relation directe avec les Chimistes des maisons de fabrication de produits chimiques de Paris, je me charge de faire faire à des prix modérés toutes les analyses que l'on voudra bien me confier, telles que des Engrais, des Métaux, des Minerais, des Vins, des Liqueurs, des Sirops, des Chocolats, des Farines, des Tissus, Suifs, Graisses, Huiles, Savons, Potasses, Soudes, Résines, Terres arables, etc., etc.

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Agent obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sâpin forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

4 RÉCOMPENSES DE PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
BONNEAU & F^{ils} 1422 AORS COGNAC